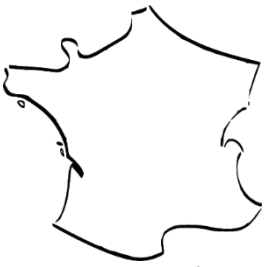


Ce guide est destiné à apporter aux apprentis des informations utiles

Vous souhaitez poursuivre vos études en dehors de la Martinique, quelles sont vos options ?

FRANCE HEXAGONALE

Tout comme chaque pays du monde, chaque région de la France Hexagonale a sa culture. Vous pouvez privilégier les grandes villes (Lyon, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Paris, etc.) afin d'avoir plus de choix et de possibilités. Les régions provinciales vous apporteront, néanmoins, un pouvoir d'achat plus important. Certains établissements scolaires mettent en location des logements étudiants, et vous pourrez donc en faire la demande. Vous pouvez vérifier votre éligibilité à percevoir la bourse afin de vous aider financièrement dans la poursuite de vos études. Aussi, depuis la France hexagonale, l'accessibilité aux pays européens est très simple et économique.



LADOM

Qu'est-ce que c'est ?

LADOM est un organisme dédié à la mobilité des jeunes de moins de 26 ans issus de nos territoires. Un dispositif de prise en charge financière de tout ou partie des billets d'avion, destiné aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur dont la filière en Outre-mer est inexistante ou saturée.

Avantages :

Aide au transport, obtenir une aide pour financer tout ou partie du billet d'avion, prise en charge financière et accompagnement du bénéficiaire pendant tout son parcours en mobilité.

Conditions :

Pour pouvoir effectuer ce programme, vous devez être étudiant âgé de moins de 26 ans au 1er octobre de l'année universitaire au titre de laquelle la demande est formulée, être résidents habituels en Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Guyane, Réunion ou Mayotte, que vous n'ayez pas subi deux échecs successifs aux examens et concours de fin d'année scolaire ou universitaire (Condition non exigée dans le cas du voyage initial et de la première année d'étude), et pour les étudiants rattachés à un foyer fiscal dont le niveau de ressources, défini comme étant le rapport entre le revenu annuel et le nombre de parts (quotient familial), ne dépasse pas 26 631€ sur le dernier avis d'imposition.

ERASMUS

Qu'est-ce que c'est ?

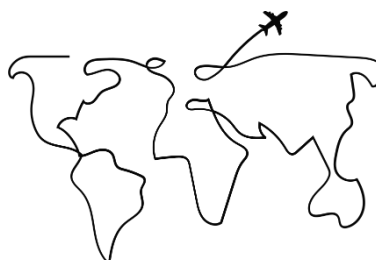
Erasmus est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et des établissements d'enseignement à travers le monde entier. Ce programme fait partie de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Avantages :

Frais de scolarité de l'université d'accueil pris en charge pour tous les étudiants, vous continuez à percevoir une bourse si vous en êtes éligible, vous gardez la couverture sociale de votre pays, il existe également plusieurs types d'aides financières pour aider les étudiants qui bénéficient du programme Erasmus.

Conditions :

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un **programme d'études éligible**, et ne cycle. Avant son départ, il va signer mentionnées les matières qu'il va suivre, Transfer and Accumulation System) qu'il



programme doit évidemment choisir doit pas être dans la première année de son un **contrat d'études** dans lequel seront ainsi que le nombre d'**ECTS** (European Credit va devoir obtenir pour valider son année.

CREPUQ

Qu'est-ce que c'est ?

Le programme **CREPUQ**, ou la Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec a pour but d'aider les étudiants français à effectuer une mobilité au sein des universités québécoise. Des étudiants français peuvent donc partir chaque année au sein d'une université partenaire au Québec, et y effectuer une année d'études.

Avantages :

Vous n'aurez pas à payer les frais de scolarité des universités québécoises, lors de votre inscription, Le second avantage est la simplification des procédures par rapport aux étudiants hors programme, étant donné que votre université se chargera de la majorité des démarches administratives pour vous.

Conditions :

Pour pouvoir effectuer ce programme, **vous devez avoir au minimum été inscrit dans une université française rattachée à ce programme et y avoir étudié pendant un an. Attention ! Le programme CREPUQ ne possède pas de bourse attribuée aux étudiants français**, bien qu'il soit toujours possible de postuler par la suite pour des bourses allouées par le gouvernement canadien, mais seulement à partir du niveau master.

A L'ETRANGER

Vous avez aussi la possibilité d'effectuer une demande d'inscription dans un autre pays pour un visa. Le passeport Français est l'un des plus puissants, vous offrant la possibilité d'entrer dans un grand nombre de pays. Cela peut se faire à travers un **permis vacances travail (PVT, aussi appelé WHV)**. Ce visa vous permet de séjourner dans certains pays, y travailler et parfois d'y étudier. Le PVT est réservé aux personnes **entre 18 ans et 30 ans** (35 ans dans certains pays).

Il est très facile d'accéder à un PVT, même si, selon les pays, certaines démarches administratives sont plus importantes que pour d'autres. Vous pouvez vous organiser comme bon vous semble, travailler un temps, voyager, puis travailler à nouveau, vivre dans un van, rencontrer des locaux et apprendre la culture, découvrir la gestion et le management de l'économie du pays, les possibilités sont illimitées. A noter également que votre passeport Français vous permet de voyager librement dans l'espace Schengen (union européenne). Ne craignez pas de partir seul, c'est dans ces moments que l'on rencontre le plus de monde !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec le passeport Français, vous pouvez demander un PVT dans 14 pays.

Comment s'y prendre ?

- Définir quel est votre projet (poursuite d'étude, projet professionnel, etc.)
- Définir le lieu
- Se renseigner sur :
 - Les conditions d'entrée au pays (visa, autorisation, etc.),
 - Budget à prévoir (hébergement, alimentation, transport),
 - Les aides à disposition dans le pays,
 - Les démarches administratives à prendre en compte (Sécurité sociale, mutuelle, etc.),
 - La mobilité sur place (Les transports en commun existent-ils ? Dois-je acheter une voiture ?),
 - Les TO DO & les DON'T (les bonnes pratiques à connaître, les lieux sécurisés, la culture, etc.),
 - Les métiers les plus recherchés, etc.

Internet, et les réseaux sociaux vous donnent accès très facilement et rapidement à toutes ces informations. Des groupes existent par exemple sur Facebook (cf « [Voyageur autour du monde](#) »).

Lorsque vous avez trouvé votre destination, vous pouvez acheter le livre [Lonely Planet](#), ou le [Routard](#) qui sont des pépites et grollles d'informations clés.

Pourquoi voyager ?

Organiser son départ pour d'autres aventures vous permettra de gagner en indépendance et en maturité. Le voyage, quel qu'il soit, vous permettra d'effectuer de nouvelles rencontres, découvrir de nouvelles cultures, un nouveau point de vue. Les voyages vous permettent de maîtriser également une langue étrangère, vous apporter un nouveau savoir-faire et vous créer un réseau international. (cf. [Alex Vizéo](#))

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec votre référent mobilité :

Nadia OULD OUALI

0696 262 448

n.ouldouali@ifcmartinique.fr

« Rien ne développe l'intelligence comme les voyages » Emile Zola.